SECTION DU CALVADOS

Première Organisation Syndicale dans le Calvados

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques Section du Calvados

PERMANENCE :
7, bd Bertrand - 14034 Caen Cedex
3ème étage – Porte 318
fo.ddfip14@dgfip.finances.gouv.fr
02.31.38.34.61

CAPL Liste d'aptitude de B en A du 15 novembre 2018 : Liminaire

Monsieur le président,

Les ordonnances néfastes sur la loi Travail commencent à impacter les salariés : recours très restreints aux prud'hommes, suppression d'instances représentatives du personnel comme les CHSCT et diminution sans précédent des moyens alloués aux représentants du personnel.

FO-DGFiP en dénonce la transposition dans les propositions gouvernementales au niveau de la Fonction Publique, préfigurant la disparition des CHSCT et la transformation des CAP en simples instances de recours.

Après la divulgation du rapport CAP 22, les Ministres de Bercy ont dévoilé leur feuille de route :

- diminution du nombre d'implantations des services, agences comptables dans les collectivités territoriales et établissements publics de santé, réseau unique du recouvrement des recettes fiscales et sociales d'ici la fin du quinquennat, privatisation des contrôles « standardisés ».
- La mise en place dogmatique du prélèvement à la source entérine le transfert du recouvrement amiable de l'impôt sur le revenu et sa privatisation. Au prétexte d'une simplification, le gouvernement prépare sans l'avouer la fusion de la CSG et de l'Impôt sur le Revenu.

Ces annonces, couplées aux nouvelles suppressions d'emplois, constituent autant de remises en cause inacceptables du rôle et de la place de la DGFiP dans l'appareil d'État et inquiètent au plus haut point les personnels.

Et comme si tout cela ne suffisait pas, le gouvernement a confirmé le 30 Octobre, une attaque sans précédent contre le Statut général des fonctionnaires garant des valeurs républicaines et de la cohésion sociale. En voulant casser les fondements du statut, en y préférant la précarité, la rémunération au mérite et la fin des garanties collectives, il engage un changement fondamental contre les droits des agents et contre la qualité du service public.

FO-DGFiP condamne fermement ces orientations et toute remise en cause du Statut général des fonctionnaires.

Casser le statut, contractualiser l'emploi, privatiser les missions, c'est accentuer les inégalités. Les plus riches auront le meilleur service rendu au détriment de la plus grande majorité des usagers devenus des clients.

Les revendications **FORCE OUVRIERE** sont claires :

- Défense et amélioration du Statut général des fonctionnaires
- Maintien du Code des pensions civiles et militaires,
- Augmentation de la valeur du point d'indice de 16 %
- le retour, à minima, aux potentialités d'accès à la catégorie A existant en 2011.
- Le passage systématique au corps supérieur, à titre personnel, 6 mois avant la cessation d'activité.

Aujourd'hui **Les représentants FO-DGFiP** siégent pour la sélection en vue de l'élaboration de la liste d'aptitude de B en A 2019. Ils affirment qu'avec la suppression du Plan ministériel de qualification, la reconnaissance du travail des agents est devenue une coquille vide, puisque cette année pour la première fois il n'y a aucune potentialité pour le département.

FO-DGFiP rappelle son attachement à la liste d'aptitude et dénonce cette politique qui illustre le mépris de l'administration à l'égard de ses agents. Les agents, de par leur investissement, méritent un plan de qualification et des taux de promotion dignes de ce nom.

Les représentants FO-DGFiP n'ont eu de cesse, tout au long du mandat qui s'achève, de mettre en avant l'intérêt des agents et la défense des missions auxquelles ils sont fortement attachés. Ces intérêts sont indissociables, car sans missions il n'y a plus d'agents et sans agents, il n'y a plus de missions.

Ils ont en permanence considéré que les règles de gestion ne sont qu'un garde-fou à l'arbitraire et devant leur inadaptation aux réalités de la DGFiP d'aujourd'hui - les expérimentations en cours dans certains départements en attestent - **les représentants FO-DGFiP** exigent leur remise à plat et souhaitent profiter de ces expérimentations pour peser afin qu'elles soient plus justes.

Pour **FO-DGFiP** l'essentiel ne se résume pas à s'assurer dans les instances du respect des règles si l'on ne se préoccupe pas prioritairement du sort des agents. Ce ne sont pas les règles qui font vivre le syndicalisme, mais les agents.

ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 29 NOVEMBRE
AU 6 DÉCEMBRE 2018